

## La Chorale : Pourquoi ?

Elle participe à la maîtrise des langages, à l'écoute de l'autre et à la confiance en soi.

Déclaration conjointe du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de la culture (2018) :

### Le "plan chorale" au collège et au lycée

- Créer un **nouvel enseignement facultatif dans 7 100 collèges à partir de la rentrée 2018**
- Nouer au moins un partenariat avec une structure culturelle dans le cadre de cet enseignement
- Animer la vie de l'établissement et les territoires qui l'entourent

La chorale est un **nouvel enseignement facultatif, valorisé au diplôme national du brevet**

Elle pourra **faire gagner des points** (20) au même titre que tous les enseignements facultatifs, est créé à la rentrée 2018.

Elle s'intègre dans le **Parcours d'Éducation Artistique et Culturel** (PEAC) pouvant faire l'objet de **l'épreuve orale du DNB**.



## La chorale du collège Jean Macé

Intégrée à la coordination des **chorales de l'Essonne**, elle rejoint les chorales d'autres collèges du département pour des prestations de qualité.

Elle bénéficie d'un **environnement professionnel de haut niveau** : accompagnement d'orchestre, direction de chœur, mise en scène.

Elle exécute des **œuvres d'horizons divers** (Jazz, musique sacrée, variété, comédies musicales) dans **les plus belles salles de la région**.



Salle Gérard Philipe

Opéra de Massy



Eglise Saint-Sulpice-de- Favières

